



Conseil économique et social

Distr. générale
25 janvier 2025
Français
Original : anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Vingt-quatrième session

New York, 7-11 avril 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Aspects institutionnels du thème de la session de 2025

du Conseil économique et social et du forum politique

de haut niveau pour le développement durable

de 2025

Gouvernance et perspectives institutionnelles sur la promotion de solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles au service des objectifs de développement durable

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de transmettre au Comité d'experts de l'administration publique un document rédigé par les membres du Comité Rolf Alter, Geraldine Fraser-Moleketi et Louis Meuleman, en collaboration avec leurs collègues du Comité Lamia Moubayed Bissat et Alketa Peci.

* [E/C.16/2025/1](#).



Gouvernance et perspectives institutionnelles sur la promotion de solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles au service des objectifs de développement durable

Résumé

Dans le présent document, on étudie la question de la promotion de solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable, au prisme de la gouvernance et des institutions. On envisage diverses mesures visant à accélérer la réalisation des objectifs dans les domaines clés de la transition, en gardant à l'esprit les trois dimensions du développement durable et les liens entre les objectifs et les cibles. On présente des exemples d'actions, de politiques et de mesures à prendre sans délai pour promouvoir le développement durable dans un contexte mondial de crises multiples qui entravent les progrès et compliquent l'intégration des réflexions sur le long terme dans les processus politiques. Ce document s'inscrit dans le thème de la vingt-quatrième session du Comité et doit servir de base à une contribution au segment de haut niveau de la session du Conseil économique et social de 2025 et au forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2025. Il s'achève par des recommandations et par cinq messages clés qui pourraient figurer dans la déclaration ministérielle de 2025.

I. Contexte mondial

1. À cinq ans de l'achèvement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notre monde globalisé est plongé dans la tourmente. Il faut faire face à des défis sans précédent, qu'il s'agisse de la gestion de la polycrise, des relations géopolitiques, de la dévastation des guerres ou de l'érosion du respect du droit international.

2. Les crises économiques et sociales se répercutent en cascade sur les systèmes nationaux et traversent les frontières. Les effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles provoquent des chocs et des perturbations qui n'épargnent aucune région. Les changements climatiques rendent les populations et les écosystèmes plus vulnérables aux risques naturels, lesquels deviennent eux-mêmes plus fréquents et plus prononcés. L'atténuation des changements climatiques exige avec une urgence croissante l'adoption de réponses politiques systémiques (telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la modification des modes de consommation et de production en général), tandis que l'adaptation aux changements climatiques s'apparente à la réduction des risques de catastrophe.

3. Ces crises sont liées comme jamais auparavant et ont des répercussions négatives sur plusieurs objectifs de développement durable. Alors qu'elle avait commencé comme une crise des systèmes de santé (affectant l'objectif 3), la pandémie de COVID-19 a paralysé de nombreuses économies (objectif 8) et engendré des niveaux de dépenses publiques sans précédent, mettant en péril le financement de la réalisation du Programme 2030 dans son ensemble. La pandémie a également eu tendance à déplacer l'équilibre du pouvoir politique vers les exécutifs au détriment des parlements, des échelons inférieurs des pouvoirs publics et des processus participatifs de manière plus générale (objectif 16).

4. Les mesures décisives visant à coordonner la reprise mondiale (« reconstruire en mieux ») se sont heurtées à des résistances dues aux appels de certains pays à une plus grande souveraineté économique et à un plus grand nationalisme politique (objectif 17). Dans le même temps, la mondialisation sans entraves fait l'objet d'un rejet croissant étant donné les inégalités croissantes entre pays et à l'intérieur des pays, l'accumulation de richesses par les élites économiques et la prééminence de la finance sur le développement social et la protection de l'environnement.

5. Certains gouvernements ont recommencé à ériger des murs contre les flux de personnes, de biens, de services et de capitaux, ce qui a provoqué une flambée de l'inflation, en particulier des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, que les plus pauvres et les plus vulnérables subissent de manière disproportionnée. Répondre aux besoins des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés pose des difficultés supplémentaires en raison de leur nombre et des problèmes économiques, sociaux et politiques liés à leur prise en charge et à leur accueil. Ainsi, les réfugiés et les demandeurs d'asile, qu'ils fuient la guerre, la misère ou les deux, sont souvent dépeints comme un fardeau dans les pays d'accueil, bien qu'ils aient un impact économique positif sur les pays dans lesquels ils s'installent et qu'ils puissent contribuer à la résolution des pénuries de main-d'œuvre résultant des changements démographiques.

6. On constate au niveau mondial un doute grandissant quant à la capacité des États de fournir les biens et services publics attendus, y compris dans les situations d'urgence, et quant à l'intégrité des dirigeants politiques. Cette tendance reflète le déclin de la légitimité et de la crédibilité perçues des institutions démocratiques, ce qui alimente l'instabilité politique et sape l'état de droit (objectif 16). Les réponses politiques peuvent aller de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de

l'appareil gouvernemental au rétablissement et à l'application de normes éthiques dans les secteurs public et privé.

7. Le nombre, la gravité et la durée des hostilités et des guerres ouvertes exigent un engagement international actif dans le règlement des conflits. Cet impératif s'impose de manière particulièrement urgente à la lumière de l'impact dévastateur des conflits actuels sur les populations civiles, ainsi que des violations du droit international et des génocides d'une ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale¹. Pendant des décennies, la communauté internationale a su mettre en œuvre un multilatéralisme global au service d'un ordre mondial prometteur, bien qu'imparfait. L'effondrement récent du multilatéralisme s'est traduit par un recul de la liberté, de la prospérité, des pertes d'opportunités, un recul de la consolidation de la paix et de la confiance. Cela ne concerne plus seulement ou principalement les pays du Sud. Alors que dans le passé, les négociations internationales avaient souvent des effets asymétriques, on note désormais des résultats négatifs tant dans les pays développés que dans les pays en développement, en fonction de leur exposition aux chaînes de valeur mondiales, de leur situation géographique, des lacunes et des retards dans les ajustements structurels ou dans les orientations de la politique fiscale et d'autres facteurs².

8. Il existe cependant des cas où les pays ont réussi à maintenir le cap des objectifs de développement durable malgré la dégradation du contexte international. L'Indonésie, entre autres, a fait état de progrès continus dans ses trois derniers rapports d'examen national volontaire. Ce devrait être également le cas du quatrième rapport qu'elle présentera au forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2025. En outre, le nombre d'examens locaux volontaires augmente chaque année, preuve de l'engagement croissant des autorités infranationales dans la réalisation des objectifs.

9. La communauté internationale a posé des jalons importants qui fournissent des orientations politiques aux États Membres, en offrant des espaces propices aux discussions mondiales et au renouvellement de visions et d'engagements partagés en faveur d'une action commune pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

10. Lors du Sommet de l'avenir, tenu en septembre 2024, les dirigeants du monde ont adopté le Pacte pour l'avenir et ses annexes, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures. Les 56 mesures proposées dans le Pacte ne manquent pas d'audace, mais sont-elles à la hauteur des défis d'une réalité mouvante ? Peuvent-elles suffire à prévenir l'utilisation abusive de la technologie numérique et de l'intelligence artificielle à des fins militaires, la perturbation des chaînes d'approvisionnement ou les menaces pour la sécurité mondiale ? Le multilatéralisme est attaqué au moment où il est le plus nécessaire.

11. L'action doit refléter la prise en compte croissante de la diversité économique au sein des pays et régions ainsi qu'entre eux. On voit se développer une compréhension plus nuancée du progrès économique et social qui fait évoluer, sans le faire complètement disparaître, le dualisme classique entre pays développés et pays en développement. Pays pauvres et pays riches doivent, en même temps, faire face aux turbulences et aux polycrises, aux défis à court et à long terme et aux processus de réalisation des objectifs de développement durable. Il faut pour cela des institutions publiques et une gouvernance aptes à résoudre les problèmes, comme

¹ On se réfère ici à des pratiques de guerre qui ont été qualifiées de génocides.

² Jomo Kwame Sundaram, « Western finance running economies of the rest », *International Development Economics Associates*, blog, 19 novembre 2024 (publié pour la première fois dans Inter Press Service, affirme que la hausse de l'inégalité globale des revenus tient pour deux tiers à l'international, ce qui creuse le fossé Nord-Sud).

précisé dans les engagements et les actions de la Déclaration sur les générations futures.

12. Le présent document porte donc à la fois sur la gouvernance et les perspectives institutionnelles d'un monde en plein bouleversement et sur les précédentes recommandations d'action dans des domaines clés de l'administration publique au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Le défi pour la recherche, les conseillers et les décideurs gouvernementaux consiste à pouvoir fournir et accepter des données scientifiques à ces deux égards. Ce n'est qu'à cette condition que les gouvernements parviendront à surmonter les difficultés actuelles et à faire progresser la réalisation des objectifs d'ici 2030.

II. Promouvoir des solutions fondées sur des données scientifiques et factuelles dans l'élaboration des politiques publiques

13. Alors que le multilatéralisme est menacé et que la légitimité des institutions démocratiques est de plus en plus remise en question, les considérations fondées sur la science et les faits peuvent contribuer à réduire les tensions politiques. La prise de décision fondée sur les données et l'innovation scientifique peut non seulement servir le progrès, mais aussi servir de piliers essentiels pour la résilience et l'adaptation des économies et des sociétés en période d'instabilité.

14. L'application des connaissances scientifiques et factuelles à l'administration publique peut éclairer les politiques et aider les différents groupes participant au processus d'élaboration des politiques à construire une appréhension commune des défis. Les changements climatiques sont un excellent exemple de la manière dont les éléments de preuve scientifiques peuvent constituer un terrain d'entente pour les discussions politiques, même en cas de tensions politiques. En fondant la politique climatique sur la science, les décideurs politiques peuvent dépasser les débats idéologiques pour se concentrer sur des solutions collaboratives à ce défi mondial. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montrent comment des données solides peuvent guider les négociations sur des questions sensibles telles que les conséquences du réchauffement climatique sur les petits États insulaires en développement menacés par l'élévation du niveau de la mer, le partage d'un budget carbone qui s'amenuise et la réduction des émissions d'ici à 2030. Ils apportent une contribution essentielle aux négociations menées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et guident les décideurs politiques dans la formulation de solutions potentielles, telles que l'objectif de température à long terme de l'Accord de Paris³.

15. L'importance cruciale des données probantes pour la mise en place d'une politique de santé efficace et l'amélioration des pratiques est également bien établie dans le domaine des soins cliniques, de la santé publique et des systèmes de santé⁴. L'Organisation mondiale de la Santé aide les pays à adopter des processus décisionnels rigoureux et transparents, fondés sur des données probantes, afin d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'équité des politiques et des interventions sanitaires en optimisant l'affectation des ressources, en réduisant au minimum le

³ Gerritt Hansen et Oliver Geden, « Knowledge politics in the context of international climate negotiations », *SWP Comment*, No. 25 (Stiftung Wissenschaft und Politik, 2023).

⁴ Paul Wilson et Trevor Andrew Sheldon, « Using evidence in health and healthcare », dans *What Works Now? Evidence Informed Policy and Practice* (Bristol, Policy Press, 2019).

gaspillage de la recherche et en améliorant la transparence et l'application du principe de responsabilité⁵.

16. Passer des données probantes à des politiques réalisables nécessite une capacité institutionnelle forte et des ressources suffisantes là où il y a souvent des lacunes, que les données probantes soient scientifiques, c'est-à-dire issues d'une recherche rigoureuse, ou tacites, c'est-à-dire qu'elles englobent des opinions, des expertises et des connaissances contextuelles. Le fossé entre la recherche et la politique⁶ est encore aggravé par l'instabilité politique, les luttes de pouvoir et les contraintes budgétaires⁷.

17. Une administration publique efficace donne la priorité à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, en veillant au respect du principe de responsabilité et à la transparence au sein de ses institutions afin d'éviter toute influence indue ou corruption. Par exemple, dans le système de justice pénale, l'analyse des taux de récidive, des disparités raciales et de l'impact de l'incarcération permet d'élaborer des politiques plus efficaces et plus équitables qui s'attaquent aux causes profondes de la criminalité et favorisent des communautés plus sûres. En outre, ces données sont essentielles pour le calcul des indicateurs de l'objectif de développement durable 16, notamment l'indicateur 16.1.1 (nombre de victimes d'homicides volontaires pour 100 000). Au Cameroun, par exemple, une base de données nationale unifiée sur les homicides volontaires devrait permettre d'améliorer la qualité des données et de doter les services de police et les décideurs politiques d'outils fondés sur des données probantes pour traiter ces questions essentielles. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le système de rapport obligatoire sur le « recours à la force » a fourni des informations précieuses au Conseil national des chefs de police pour améliorer la formation des agents, les tactiques et l'utilisation de l'équipement, ce qui, en fin de compte, renforce la sécurité des agents et du public⁸.

18. Dans un monde où l'interconnexion des défis est plus évidente que jamais – qu'il s'agisse des effets en cascade des changements climatiques, de la pénurie de ressources ou de l'instabilité géopolitique – la science permet aux décideurs politiques de déterminer les corrélations négatives et les synergies et de concevoir des stratégies intégrées et cohérentes qui maximisent les avantages pour de multiples objectifs tout en ajustant les interventions sur la base de données en temps réel. Par exemple, les progrès en matière d'énergie propre (objectif de développement durable 7) sont non seulement essentiels à la lutte contre les changements climatiques, mais ils peuvent également réduire la pauvreté (objectif 1) et améliorer les résultats en matière de santé (objectif 3) en réduisant la pollution atmosphérique et en promouvant le développement durable. La science fournit les outils nécessaires pour calibrer les réponses politiques. En outre, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes peut contribuer à garantir que les progrès réalisés dans un domaine ne compromettent pas les progrès réalisés dans d'autres. Cette approche holistique, fondée sur des données probantes, est essentielle dans le monde actuel où les crises se propagent au-delà des frontières.

19. Les objectifs de développement durable sont intrinsèquement liés et les connaissances scientifiques sont indispensables à l'analyse de leurs interactions. L'une des principales lacunes de la gouvernance actuelle des objectifs est l'absence

⁵ Organisation mondiale de la Santé (OMS), Evidence, Policy, Impact : WHO Guide for Evidence-Informed Decision-Making (Genève, 2021).

⁶ Keith Martin, Zoë Mullan et Richard Horton, « Overcoming the research to policy gap », *The Lancet: Global Health*, vol. 7, n° S1-S2 (mars 2019).

⁷ Kathryn Oliver et al., « A systematic review of barriers to and facilitators of the use of evidence by policymakers », *BMC Health Services Research*, vol. 14, n° 2 (2014).

⁸ Voir www.unodc.org/unodc/frontpage/2024/April/unlocking-justice_-the-crucial-role-of-data-in-the-criminal-justice-system.html.

d'analyse systématique et scientifique des interactions entre les domaines des objectifs. Cette lacune entrave la détermination des causes profondes, retarde la mise en œuvre d'interventions efficaces et compromet notre capacité à suivre les progrès de manière cohérente. Il est nécessaire d'encourager un dialogue accru entre la science et la politique sur l'importance des interactions. Ce dialogue devrait aider les décideurs politiques et les autres parties prenantes à définir leurs priorités et leurs stratégies de mise en œuvre, tout en favorisant l'approfondissement des connaissances.

20. Le Pacte pour l'avenir souligne le rôle de la science et de la technologie dans la promotion d'un avenir inclusif et durable⁹. Toutefois, pour concrétiser cette vision, il ne suffit pas de trouver des solutions technologiques ; il faut aussi mettre en place des cadres de gouvernance qui tirent parti de l'expertise scientifique à tous les niveaux de l'administration afin de garantir que la technologie est utilisée de manière responsable et qu'elle n'exacerbe pas les inégalités existantes ou ne crée pas de nouveaux risques.

21. Le numérique illustre la nécessité de mettre en place des cadres de gouvernance efficaces. Puissant catalyseur d'innovation dans l'administration, l'économie et la société, il permet d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, comme expliqué dans le Pacte numérique mondial. Cependant, il peut également perpétuer les inégalités et les dissensions sociales, comme le montre, par exemple, le rôle des médias sociaux qui favorisent la polarisation tout en enrichissant les entreprises technologiques multinationales dans de nombreux pays. L'équilibre entre promotion de l'innovation et protection de l'intérêt général nécessite d'appréhender et de démontrer de manière scientifique le fonctionnement de ces plateformes. Cette dynamique, qui risque d'être amplifiée par l'intelligence artificielle et l'informatique quantique, renvoie à la question de la propriété et de l'accès aux technologies de pointe en général.

22. L'accent mis sur la recherche de solutions fondées sur des données probantes pour la réalisation des objectifs de développement durable et la nécessité d'une quantité croissante de données de haute qualité pour informer les praticiens et les décideurs politiques vont de pair avec les investissements dans l'intelligence artificielle et d'autres technologies. Pour travailler en collaboration et en partenariat et combler toutes les fractures numériques, il est essentiel que les pays soient guidés vers la mise en place de cadres solides pour la collecte, la production, la diffusion et la gouvernance des données. Ces cadres doivent donner la priorité à la qualité des données, garantir l'équité et tenir compte des biais potentiels. Si l'intelligence artificielle est alimentée par des données biaisées ou inexactes, les résultats obtenus seront inévitablement biaisés et peu fiables, compromettant ainsi les engagements mondiaux en faveur de l'avenir numérique et l'objectif de promouvoir des solutions fondées sur des données probantes. L'utilisation éthique de l'intelligence artificielle dépend de l'existence de tels cadres, en particulier dans des domaines sensibles tels que la justice pénale. Les lignes directrices de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime fournissent des indications précieuses aux pays dans ce domaine¹⁰. Les nouvelles technologies doivent servir l'humanité et être conçues dans le respect des droits humains afin de ne pas perpétuer les inégalités sociales existantes.

23. Au-delà des connaissances scientifiques, la réalisation des objectifs de développement durable exige un changement des mentalités, une capacité d'entraînement vers le changement, un renforcement des systèmes de gouvernance et des partenariats pour traduire la science en action dans un contexte mondial difficile. Une gouvernance efficace repose sur des institutions solides, transparentes et

⁹ Résolution 79/1 de l'Assemblée générale, sect. III (sur la science, la technologie et l'innovation).

¹⁰ ONUDC, 2024.

inclusives, des systèmes de données robustes, ainsi qu'une collaboration stratégique et une cocréation entre les secteurs et par-delà les frontières. La collaboration peut permettre de faire progresser la science (l'aspect technique de la réforme de la gouvernance), parallèlement au partage des bénéfices (l'aspect politique de la réforme).

24. En encourageant la recherche interdisciplinaire, qui intègre des idées provenant de différents domaines, la collaboration permet à la fois de faire progresser la compréhension scientifique et de trouver des solutions plus complètes et plus innovantes. En outre, le partage des données et des résultats de recherche entre chercheurs et institutions accélère le progrès scientifique, minimise les redondances et améliore la fiabilité et la solidité des résultats de la recherche. La mobilisation active des parties prenantes dans la recherche scientifique, y compris celle des communautés locales et des groupes marginalisés, permet de s'assurer que l'on traite les questions pertinentes, ce qui permet de rendre les interventions plus efficaces et plus équitables. Cette cocréation des connaissances garantit que l'élaboration des politiques est scientifiquement fondée, socialement juste et qu'elle répond aux besoins de toutes les parties prenantes, de sorte que les solutions réussies puissent être mises à l'échelle et intégrées dans les politiques nationales et les initiatives mondiales.

25. La nécessité de trouver des solutions fondées sur des données scientifiques se fait de plus en plus urgente. Alors que la pression des crises se fait croissante, le rôle de la science dans la réalisation des objectifs de développement durable semble indispensable. Le dialogue science-politique est un outil essentiel pour la cohérence des politiques. Il permet de repérer les conflits et les synergies à gérer entre ministères et administrations, en indiquant où concentrer les efforts pour obtenir la plus grande efficacité et le meilleur effet. En outre, le dialogue science-politique permet de désigner les principales parties prenantes à mobiliser pour obtenir des résultats collectifs dans de multiples domaines politiques interconnectés.

26. Le renforcement de l'interface science-politique, ainsi que la communication et l'utilisation efficaces des connaissances scientifiques dans la prise de décision gouvernementale, sont des aspects essentiels de la promotion de l'avancement de la science et des solutions fondées sur des données probantes aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Il est crucial de disposer de mécanismes de conseil scientifique solides et intégrés pour fournir aux décideurs politiques de tous niveaux, y compris les parlements et les pouvoirs exécutifs, des informations fondées sur des données probantes. Ces mécanismes peuvent être particulièrement utiles lorsque la Constitution confère aux exécutifs le pouvoir de prendre l'initiative législative.

27. Dans le même temps, les décideurs politiques seraient bien avisés de créer et de préserver les conditions réglementaires et financières permettant aux scientifiques de mener des recherches indépendantes de haute qualité et de s'engager efficacement dans les processus politiques. Il faut mettre en place des voies de communication dégagées pour sensibiliser les responsables politiques aux programmes de recherche pertinents et pour faciliter l'utilisation opportune et appropriée des éléments de preuve scientifiques dans la formulation des politiques. Les scientifiques doivent transmettre le fruit de leurs travaux – observations, recherche empirique et analyse contextuelle, élaboration de théories, modélisation et élaboration de scénarios – dans des formats synthétiques, argumentés, opportuns et pertinents pour les politiques¹¹.

¹¹ International Council for Science, *A Guide to SDG Interactions: From Science to Implementation*, International Council for Science (Guide des interactions entre les objectifs de développement durable : de la science à la mise en œuvre) (2019).

28. Si la science et les solutions fondées sur des données probantes constituent une base précieuse pour la réalisation des objectifs de développement durable, il faut bien avoir conscience qu'elles ne déterminent pas à elles seules les décisions politiques. La légitimité des élus et les engagements envers leurs électeurs, les considérations relatives à la formation de coalitions, les valeurs sociétales et les considérations éthiques sont autant de facteurs qui influent sur l'élaboration des politiques publiques et sur leurs résultats.

III. La résilience institutionnelle et la gouvernance en un pentagramme : cinq actions transformatrices revisitées

29. Quelles leçons tirer lorsqu'on examine les conséquences de la détérioration du contexte mondial sur la réalisation des objectifs de développement durable ? Tout d'abord, l'ampleur, la portée et la profondeur des changements actuels sont difficilement comparables à la crise de la COVID-19. Le contexte mondial était et continue d'être caractérisé par une conjonction de crises aux sources multiples, aux modalités variées, aux horizons temporels allant du moyen au long terme et aux profils de risque différents, alors que la pandémie, certes dramatique, était un événement bien identifié. Deuxièmement, il n'existe pratiquement pas d'analyses ou d'évaluations approfondies des obstacles à la réalisation des objectifs qui pourraient naître du contexte mondial actuel.

30. Compte tenu de la complexité du contexte mondial actuel, il n'est plus possible de trouver des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles pour la réalisation des objectifs de développement durable en s'appuyant uniquement sur une amélioration du fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Il convient d'élaborer et de tester de nouvelles perspectives en matière de gouvernance et d'institutions, qui intègrent une compréhension de l'évolution du contexte mondial et de son influence sur les sociétés, ainsi que les actions gouvernementales et les capacités de maintenir le cap vers la réalisation des objectifs d'ici à 2030.

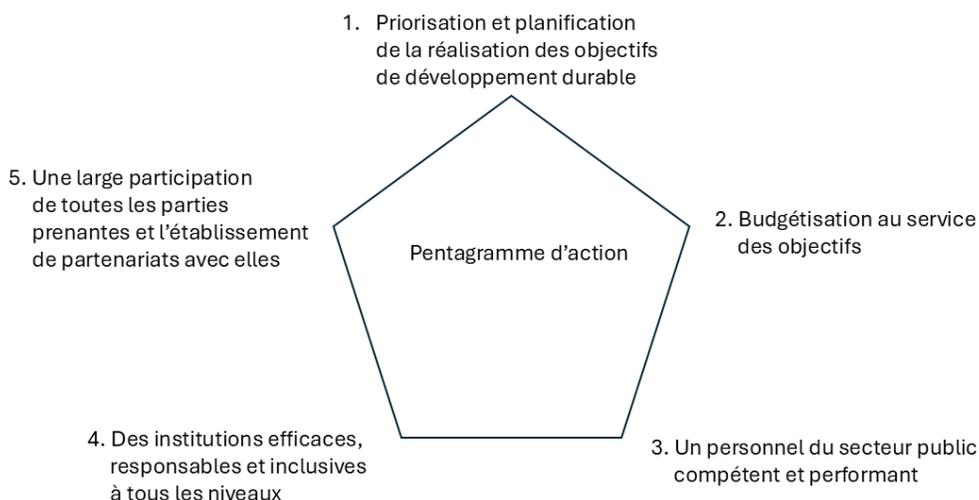
31. Les efforts au service des objectifs de développement durable qui seront déployés au cours des cinq prochaines années devraient s'appuyer sur une approche systémique reconnaissant l'interdépendance des systèmes mondiaux – en adaptant le cadre des objectifs pour faire face aux troubles et aux crises tout en renforçant la résilience.

32. Le Comité a abordé dans une certaine mesure la relation entre réalisation des objectifs de développement durable et évolutions au niveau macroéconomique dans sa contribution au forum politique de haut niveau de 2024. Un pentagramme d'action porté à l'attention du forum indiquait cinq actions transformatrices essentielles pour accélérer la réalisation des objectifs. Comme le montre la figure ci-dessous, ces actions étaient les suivantes : a) la priorisation des objectifs et la planification de leur réalisation ; b) la budgétisation des objectifs ; c) un personnel du secteur public compétent et performant ; d) des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux ; e) une large participation de toutes les parties prenantes et l'établissement de partenariats avec elles¹².

¹² Voir E/C.16/2024/2.

Figure

Pentagramme d'action pour le renforcement du Programme de développement durable à l'horizon 2030



33. Les cinq domaines d'action du pentagramme restent très pertinents, d'autant plus que les indices d'une revitalisation générale des engagements en faveur des objectifs de développement durable semblent s'affaiblir. Il ne fait aucun doute qu'un personnel du secteur public compétent, des institutions responsables, des investissements dans l'administration numérique et une large participation des parties prenantes, entre autres, demeureront des ingrédients essentiels pour progresser dans la réalisation équitable des objectifs, comme d'ailleurs dans la mise en œuvre de toute politique publique.

Domaine d'action 1. Priorisation et planification de la réalisation des objectifs de développement durable

34. La première action, la priorisation et la planification de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, est née du constat que dans de nombreux pays, la gestion de crise pendant la pandémie de COVID-19 avait partiellement, voire totalement, supplanté l'attention portée aux objectifs. La recommandation d'ériger les objectifs en priorité et de planifier leur réalisation avait pour but d'attirer l'attention sur la nécessité pour les gouvernements à tous les niveaux de réorienter les politiques publiques de manière explicite vers les objectifs. Idéalement, la « reconstruction en mieux » post-COVID-19 et la réalisation des objectifs seraient pensées de concert, ce qui permettrait de générer des synergies conformément au concept même de développement durable. Dans la réalité, cette orientation à long terme est souvent compromise par l'apparition de crises multiples, notamment, ces derniers temps, l'inflation, les pénuries d'énergie, les interruptions des chaînes de valeur mondiales et les conflits en cours, par exemple, en Ukraine et au Moyen-Orient, ainsi qu'au Sahel et en Haïti.

35. Lorsque les défis sont très liés aux turbulences, à la complexité et à une volatilité accrue, les dirigeants doivent se montrer opportunistes et ouverts à des partenariats évolutifs qui peuvent différer d'une question à l'autre. Cette attitude offre des perspectives prometteuses pour la mise en œuvre de solutions efficaces¹³, à l'instar

¹³ Inspiré par une recommandation du Forum économique mondial, *The Global Cooperation Barometer 2025*, 2^e édition (Genève, 2025).

de la gestion de problèmes complexes, où une série de « petites victoires » donne de meilleurs résultats dans les cas où les solutions types ne sont pas réalisables¹⁴.

36. La planification de la mise en œuvre des objectifs de développement durable doit être axée sur la réalisation de l'équité, au-delà de la recherche de l'égalité de traitement et d'opportunités. La résolution des inégalités passe par l'équité : chaque personne se trouvant dans une situation différente, il s'agit d'allouer les ressources et les possibilités de manière à parvenir à l'égalité. Un test d'équitabilité devrait être inclus dans les analyses d'impact de la réglementation *ex ante*.

37. En outre, il faudra définir des principes, fixer des priorités politiques et assurer la cohérence des politiques pour qu'avec le développement des systèmes d'intelligence artificielle et leur utilisation croissante dans l'administration publique, le Programme 2030 se trouve renforcé et ne laisse personne de côté. Il est nécessaire de poursuivre le débat mondial en cours sur la construction d'une compréhension commune des effets positifs et négatifs de l'intelligence artificielle, ainsi que d'autres technologies émergentes.

Domaine d'action 2. Budgétisation au service des objectifs de développement durable

38. La deuxième action, budgétisation au service des objectifs, était un appel à renforcer l'intégration institutionnelle entre l'élaboration des politiques, la planification et l'exécution du budget à tous les niveaux d'administration. L'encouragement à intégrer les engagements en faveur des objectifs dans les processus budgétaires et financiers aux niveaux national et infranational a coïncidé avec une détérioration brutale des positions budgétaires dans la plupart des pays, y compris une accumulation rapide de dette à la suite d'interventions budgétaires antérieures liées à la COVID-19, parfois à une échelle massive. Par conséquent, les efforts pour contrôler, rendre compte et évaluer l'utilisation des ressources financières publiques à l'appui des objectifs dans un cadre de budgétisation au service des objectifs de développement durable sont restés rares.

39. Les pays sont encouragés à développer ou à améliorer les cadres et les stratégies d'examen des dépenses et à les intégrer dans le processus budgétaire afin d'éviter que la gestion de la polycrise ne mette en péril le budget nécessaire à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ces outils fournissent des mises à jour systématiques des dépenses publiques et permettent au gouvernement de gérer le niveau global des dépenses, de repérer les économies ou les mesures de réaffectation et d'améliorer l'efficacité des programmes et des politiques.

40. La territorialisation des objectifs de développement durable nécessite des transferts de fonds suffisants, au bon moment et de manière équitable du niveau national au niveau local, ainsi que la mobilisation directe de fonds au niveau infranational. On voit apparaître des capacités locales accrues en matière de gestion durable des actifs d'infrastructure et d'emprunts durables auprès de sources privées et publiques, qui devraient être développées pour renforcer la viabilité financière locale¹⁵.

41. La troisième action, qui consiste à investir dans un personnel du secteur public compétent et performant, la quatrième action, qui consiste à améliorer les institutions à tous les niveaux, et la cinquième action, qui consiste à élargir la participation et les

¹⁴ Karle E. Weick, *Small wins: redefining the scale of social problems*, *American Psychologist*, vol. 39, n° 1 (1984).

¹⁵ Voir par exemple Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Inter-agency policy brief: accelerating SDG localization to deliver on the promise of the 2030 Agenda for Sustainable Development », 2024.

partenariats, sont également touchées par les répercussions de la pandémie de COVID-19, les polycrises qui s'ensuivent, les changements technologiques rapides tels que le développement des capacités d'intelligence artificielle, et le déclin du multilatéralisme.

Domaine d'action 3. Un personnel du secteur public compétent et performant

42. La capacité des gouvernements à répondre à l'évolution rapide du contexte national et international tout en maintenant l'accent sur la réalisation des objectifs de développement durable nécessite une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le secteur public. Les stratégies en matière de ressources humaines doivent viser à attirer et à retenir les talents dans l'administration publique, dans l'optique de fournir des biens et des services publics de manière efficace et efficiente et de renforcer la confiance dans le gouvernement, la cohésion sociale et le traitement équitable de tous les citoyens.

43. Des stratégies de recrutement fondées sur le mérite, des systèmes de rémunération compétitifs, des possibilités de développement professionnel et un environnement de travail positif sont autant d'éléments clés d'une stratégie de ressources humaines réussie. Faire de la main-d'œuvre publique une variable d'ajustement des pressions budgétaires comporte le risque, à court et à long terme, d'entraver des politiques publiques saines en matière de développement, d'innovation, de durabilité et de résilience.

Domaine d'action 4. Des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

44. Les gouvernements doivent gérer les risques d'affaiblissement des institutions démocratiques sous l'effet de pressions endogènes ou extérieures en renforçant la résilience des institutions. Le relèvement de la barre des majorités parlementaires requises pour une modification légale du statut des institutions publiques pourrait être une solution préventive. La sensibilisation des citoyens à ces risques à court et à long terme serait une action complémentaire.

45. Les systèmes et services de santé mentale dans les pays sortant d'un conflit constituent un exemple de la nécessité cruciale de disposer d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux. Environ 2 milliards de personnes dans le monde vivent actuellement dans des zones directement ou indirectement impliquées dans des conflits, actuels ou récents, qui ont des conséquences néfastes sur la santé mentale des populations touchées¹⁶. Il existe des liens bien établis entre santé mentale, fonctionnement individuel et développement global d'un pays, d'où l'importance d'institutions de santé publique améliorées et plus répandues, tout en utilisant le pouvoir de rassemblement du secteur public pour constituer de vastes coalitions de prestataires publics et privés en santé mentale. Ce rôle de rassemblement et de coordination d'un large éventail de prestataires non étatiques dans des domaines qui ne sont pas de son ressort est un défi pour le secteur public, notamment parce qu'il doit également être en mesure de remplir son propre rôle.

Domaine d'action 5. Une large participation de toutes les parties prenantes et l'établissement de partenariats avec elles

46. Conformément à l'objectif de développement durable 17, la participation active aux forums multilatéraux, la recherche de partenariats stratégiques et l'obtention

¹⁶ Bernardo Carpinello, « The mental health costs of armed conflicts: a review of systematic reviews conducted on refugees, asylum-seekers and people living in war zones », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 20, n°4 (février 2023).

d'une assistance technique et financière sont des aspects essentiels : il n'y a pas d'autre solution. La coopération internationale et les partenariats jouent un rôle central pour faciliter un développement durable équitable. Le partage des responsabilités est crucial pour garantir qu'aucun pays ne soit laissé de côté. La promotion de diverses formes de coopération internationale et de partenariats, en particulier la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, permet de prendre en compte les réalités et les besoins des partenaires concernés.

47. Un autre exemple tiré des travaux actuels du Comité concerne l'adoption de solutions en matière d'énergie renouvelable. Des dialogues inclusifs entre gouvernements, institutions de recherche et secteur privé peuvent permettre de conjuguer les intérêts, de mettre en commun les ressources et de rationaliser le déploiement à grande échelle des technologies renouvelables. Ces efforts de collaboration peuvent réduire considérablement les coûts et accélérer l'adoption de solutions en matière d'énergies renouvelables.

48. En outre, pour faire face efficacement aux conséquences des chaleurs extrêmes, les gouvernements doivent déployer des efforts décentralisés dans le cadre d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Si les gouvernements nationaux peuvent jouer un rôle important en établissant des principes directeurs grâce à des plans d'action nationaux ou d'autres mécanismes, c'est aux administrations locales qu'il revient de mettre en œuvre ces politiques et stratégies et de les adapter, tout en définissant et en appliquant des solutions adaptées au contexte et fondées sur la population locale. En encourageant la collaboration entre les autorités municipales, les organisations communautaires et les acteurs privés, il est possible d'adapter les initiatives locales pour mieux répondre aux vulnérabilités et aux besoins uniques des communautés locales.

49. Il est également essentiel de promouvoir la recherche collaborative afin de concevoir des villes résistantes à la chaleur. Alors que les villes sont confrontées à la hausse croissante des températures, la recherche collaborative peut soutenir la mise en œuvre de concepts innovants qui intègrent des infrastructures vertes, des matériaux de construction durables et des stratégies d'urbanisme afin de réduire les effets d'îlot de chaleur urbain et de construire des villes et des communautés résilientes aux changements climatiques.

IV. Conclusions et recommandations

50. Maintenir le cap de la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre du Programme 2030 dans une période marquée par des polycrises, des tensions géopolitiques, des conflits et des guerres, une baisse de confiance dans les gouvernements, des tensions sur les ressources et une évolution rapide des technologies nécessite pour les gouvernements d'adopter sans délai une pensée systémique globale. Si les objectifs eux-mêmes continuent de fournir un cadre essentiel pour traiter les causes profondes de ces évolutions et construire un avenir durable, les gouvernements devraient revoir leurs approches actuelles de mise en œuvre, de manière à renforcer la gouvernance et la résilience institutionnelle à tous les niveaux de gouvernement, en mettant l'accent sur l'équité, la durabilité et la solidarité. Il s'agit notamment d'anticiper et de prévenir les initiatives juridiques visant à affaiblir ou à abolir les institutions démocratiques, telles que l'indépendance du système judiciaire.

51. Le déclin du multilatéralisme, pratiqué avec succès pendant des décennies dans le cadre de l'architecture institutionnelle internationale, et le non-respect croissant du droit international sont des obstacles aux partenariats dans la recherche de solutions internationales. Il en découle une perte de cohérence politique qui frappe les pays et

les citoyens des pays développés comme émergents de manière généralement imprévisible et à des degrés imprévisibles.

52. La revitalisation et le retour de cadres coopératifs permettraient d'éviter, ou du moins de réduire, ces pertes de cohérence politique. Cela ouvrirait également des possibilités de créer des synergies politiques en matière de biens publics mondiaux interdépendants, tels que le climat, la santé, les migrations, la croissance économique et le développement, la stabilité politique, la réduction des inégalités et la promotion de la paix.

53. Les gouvernements qui s'engagent dans les cinq domaines d'action transformatrice dérivés du pentagramme d'action du Comité devraient s'inspirer des réformes et de l'expérience des pays avancés et émergents.

54. Toute action transformatrice devrait s'appuyer sur des données scientifiques générées par des systèmes intégrés, transparents et ouverts. Si la science et les solutions fondées sur des données probantes constituent une base précieuse pour la réalisation des objectifs de développement durable, elles ne déterminent pas à elles seules les décisions politiques. La légitimité des élus et les engagements envers leurs électeurs, les considérations relatives à la formation de coalitions gouvernementales, les valeurs sociétales et les considérations éthiques jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration des politiques publiques.
